

Humanae vitae: la prévarication continue

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Non classé](#), [Points non négociables](#)

Date : 21 novembre 2014



Dans une [tribune](#) publiée sur le site de [La Croix](#), le père Loïc Berge, présenté comme un "prêtre diocésain", met en cause l'encyclique [Humanae vitae](#) du bienheureux Paul VI au nom du recours à la contraception chimique par un grand nombre de couples catholiques. Il récuse l'idée qu'il y aurait un individualisme de la part de ces couples.

Il faut se rendre à l'évidence?: pour le plus grand nombre des couples catholiques

d'aujourd'hui, le choix d'une contraception « artificielle » (quelle qu'elle soit) ne signifie pas, dans leur perception personnelle, un refus égoïste de la fécondité, ni une falsification de leur amour conjugal. Seraient-ils donc alors vraiment dans le « péché », sans le savoir??

A la dernière question, le Père Berge souligne qu'une réponse affirmative aurait des conséquences graves, tout en rappelant qu'une crise profonde "*ne saurait constituer en elle-même une raison valable pour abandonner l'enseignement de *Humanae vitae**" (!). C'est assez curieux, car non seulement l'auteur conteste l'encyclique, mais il appelle à la fin de sa tribune à l'abrogation de son enseignement. La question de la qualification en péché est donc posée:

Répondre « oui » risque d'aggraver la crise profonde, ouverte par *Humanae vitae*, entre le Magistère catholique et le peuple chrétien. Bien sûr, cette crise profonde ne saurait constituer en elle-même une raison valable pour abandonner l'enseignement de *Humanae vitae*?! Il s'agit plutôt de savoir si les couples catholiques sont vraiment, sur ce point, dans un état d'errance morale grave.

Mais la prévarication ne vise pas seulement l'enseignement d'*Humanae vitae*. Dans le même article, c'est bien une nouvelle conception du péché qui explique une telle relativisation. Ainsi, il n'y aurait plus d'actes "*bons ou mauvais*", mais des "*actes considérés dans la perspective de la communion des personnes*." On reste ahuri à la lecture d'une telle proposition qui laisse entendre qu'un acte ne peut, en soi, être intrinsèquement mauvais... Voici le passage en question:

Dans cette perspective, ce ne sont pas les actes en eux-mêmes qui sont bons ou mauvais, qui sont vertueux ou péchés, mais ce sont les actes considérés dans la perspective de la communion des personnes, c'est-à-dire par rapport aux autres, par rapport aux liens d'amour et de fraternité qu'ils permettent de tisser, d'approfondir avec les autres, ou bien dans le fait qu'ils détruisent, entravent ou abîment ces liens. Si l'utilisation de moyens contraceptifs permet aux couples d'approfondir leur communion, d'accroître leur amour conjugal, alors ces moyens sont – selon la morale de l'évangile – moralement justes et bons.

Bref, on pourra trouver que l'adultère ou que les actes homosexuels ne sont plus des actes mauvais dès lors qu'ils impliquent une "*communion de personnes*"... C'est un peu léger et guère sérieux au regard de l'Écriture et de la Tradition. Or, l'Église a toujours enseigné l'existence du péché, qui, rappelons-le, est avant tout une offense à Dieu.

L'article rappelle les propos du cardinal Suenens qui appelait à ne pas créer "*une nouvelle affaire Galilée*". Appelant l'Église à abroger *Humanae vitae*, le père Berge conclut:

Quand reconnaîtra-t-on enfin que le *sensus fidei* des croyants est à découvrir même en des domaines où le Magistère a à apprendre d'eux?? Le débat, qu'a encouragé le

pape François durant le Synode, mérite d'être en tout cas poursuivi.

Bref, les difficultés et les circonspections de fidèles mal éclairés seraient éligibles au *sensus fidei*. C'est un peu léger, car le *sensus fidei* ne saurait légitimer une opinion sécularisée. Le *sensus fidei* suppose une vie spirituelle.

On savait que [certains loups sortaient du bois](#), surtout en ces temps actuels... L'abbé Loïc Berge est un jeune prêtre, paraît-il. Prions pour lui ! Prions pour que nos pasteurs n'agissent plus en prévaricateurs. Prions pour que nos prêtres puissent aider les couples ayant des situations délicates à progresser et à vaincre les difficultés : la grâce rend possible ce qui semble justement difficile.